

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à		Départs de		Arrivées à					
CAHORS		CAHORS		LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	*	» 4 » soir.

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 1^{er} Mai.

La guerre sera-t-elle circonscrite entre la Turquie et la Russie? Telle est la question qu'on se pose dans tous les conseils de l'Europe, et ce n'est guère qu'à Berlin qu'on pourrait y répondre.

Il est certain que la guerre actuelle est une première étape, et que nous devons ardemment désirer qu'il n'y en ait pas une seconde.

Si les espérances des amis de la paix étaient déçues, la deuxième étape consisterait dans une marche en avant du gouvernement anglais. Tous les renseignements particuliers reçus de Londres à Paris, et qui nous sont transmis, représentent l'Angleterre comme disposée à envoyer sa flotte à Constantinople, en détachant quelques vaisseaux vers la Crète et vers l'Égypte. Nous ne tarderons pas à être édifiés à cet égard.

Une troisième étape, qui, cette fois, pourrait faire sortir du nuage qui les enveloppe certaines visées prêtées à l'Allemagne, serait l'intervention de cette grande puissance dans un sens plus accusé. Nous espérons que ce péril, tout à fait vague aujourd'hui, restera toujours imaginaire; mais nous devons répéter à nos lecteurs ce qui se dit.

En attendant, nous allons avoir des protestations et des déclarations de neutralité, de la part de plusieurs Etats. La seule neutralité bien sincère sera celle de la France dont l'intérêt manifeste est la paix, et qui opposera à toutes les offres qui pourront lui être faites une fin de non-recevoir absolue. Notre rôle est de tout entendre et de tout refuser, pour nous occuper exclusivement de nos affaires intérieures.

Hypothèses sur la guerre.

On a beaucoup remarqué que le gouvernement russe, après avoir protesté naguère du désintéressement absolu de son action en Orient, ne tenait plus le même langage aujourd'hui. Ni le manifeste du czar, ni la circulaire du grand chancelier ne contiennent un seul mot qui décline ces pensées d'agrandissement pour lesquelles on avait d'abord manifesté tant d'éloignement. Convient-il de s'en scandaliser? Eh! mon Dieu, non; pas plus qu'il ne fallait auparavant se fier trop implicitement aux assurances philanthropiques et sentimentales! Un gouvernement ne se conduit jamais par des considérations de pure générosité; alors même qu'il a l'air de s'y livrer, c'est parce que les intérêts de cet ordre

sont devenus une force à laquelle il faut obéir, ou parce qu'ils constituent un patronage auquel on ne saurait se dérober, et parce qu'ils ont pris ainsi une signification politique. La Russie, d'ailleurs, s'étant une fois mise en campagne, et ayant fait pour cela d'immenses efforts et d'immenses sacrifices, pourrait difficilement, en cas de succès, revenir les mains absolument nettes. Elle voudra rapporter au logis quelque avantage significatif en retour du sang de ses enfants et des charges que la guerre léguera à de longues générations. Ne soyons donc pas plus sévères pour les autres que nous ne le serions pour nous-mêmes, et reconnaissons que, dans des circonstances semblables, aucune puissance ne se ferait scrupule de joindre, le cas échéant, quelque profit matériel à l'honneur d'avoir servi des idées.

Cela dit, nous nous hâtons d'ajouter que, dans notre conviction, la Russie ne cherchera point à s'établir d'une manière permanente dans la Turquie d'Europe. Il est vraisemblable qu'elle évitera de pousser la guerre au delà des Balkans, dans la crainte de provoquer une occupation de Constantinople par les Anglais, et quant au territoire situé au nord des Balkans, en devenant le possesseur ce serait devenir le maître du cours inférieur du Danube, ce que les intérêts allemands ne permettraient que difficilement à une puissance slave. Il est donc probable que la Russie se contentera, en Europe, d'enlever à la domination ottomane ses provinces septentrionales, et de les constituer en Etats tributaires, ou peut-être avec la Roumanie et la Serbie, en Confédération du Danube. Le mot a déjà été prononcé, c'est pourquoi nous le répétons sans y attacher autrement d'importance. Une seule chose, à cet égard, nous paraît certaine, c'est le démembrement de la Turquie, si la fortune des armes est contraire au sultan. Le règlement de la grande entreprise aux débuts de laquelle nous assistons, se fera presque infailliblement dans l'hypothèse du triomphe de la Russie au détriment de la puissance ottomane; celle-ci en sortira, sinon absolument détruite, au moins réduite et partagée, et l'Europe sera certainement tôt ou tard invitée à constituer quelque nouvel Etat, quelque nouvelle forme de gouvernement dans les provinces enlevées à la domination musulmane.

Ce que sera ce nouveau régime, on peut le deviner. L'exemple de la Grèce et de la Roumanie nous montre avec quelle difficulté on fait des peuples libres avec des peuples soumis à despotisme. Il y aura pour les Bosniaques et les Bulgares affranchis une longue période d'apprentissage à traverser. Ces populations se trouveront, d'ailleurs, tout naturellement placées sous

l'influence de la puissance qui les aura délivrées, et qui a de plus avec elles des liens de race et de religion, de sorte que la constitution d'une ou de plusieurs principautés sur le Danube servira doublement les intérêts de la Russie, par l'ascendant politique qu'elle exercera sur ces provinces, et par la faiblesse dont elles seront nécessairement frappées. Le gouvernement de Saint-Petersbourg ne tirerait pas d'autre avantage de la guerre, qu'il pourrait se regarder richement payé du sang de ses soldats et de l'argent de son trésor. La Russie ne se sera pas établie au nord de la Turquie, non, mais elle y aura mis ses lieutenants; à la place d'un pouvoir neutre entre les autres Etats de l'Europe, elle en aura suscité un qui sera le client et vivra dans la dépendance de Saint-Petersbourg; à la place d'un ordre de choses consacré par le temps et les habitudes diplomatiques, elle en aura élevé un qui aura toute l'inconsistance et le précaire des créations récentes; à la place d'une force militaire concentrée, organisée et redoutable, elle aura appelé à l'existence un Etat incapable de se défendre par lui-même, et par conséquent de faire obstacle aux projets ultérieurs que pourraient entretenir un trop puissant voisin.

La Russie peut protester et prétexter sincèrement de la pureté de ses intentions, elle peut donner en preuve de son désintéressement sa résolution de ne pas garder pour elle un seul pouce de Terre dans la Turquie d'Europe; mais ses ennemis, si elle en a, auront toujours le droit de lui répondre que la Turquie n'est pas un morceau qui s'avale d'une bouchée, qu'il est même assez dans l'usage de découper sa portion avant de la manger, et que le démembrement de l'empire séculaire des Osmanlis est déjà un assez beau résultat pour donner patience aux plus gros appétits.

(Temps)

Proclamation du Sultan.

Le sultan vient d'adresser au peuple et à l'armée une proclamation dont voici l'analyse :

« La Russie, cette éternelle ennemie de notre indépendance et de notre honneur, vient d'envahir notre Patrie, au mépris du droit de la justice et de foi des traités. Je viens faire appel au souvenir de vos ancêtres, à la loi du prophète, qui vous commandent de repousser l'ennemi et de maintenir intact l'honneur du drapeau de notre Patrie.

« La Patrie est en danger : c'est donc mon devoir de prendre en main le drapeau du Calife et d'aller au milieu de mes soldats sacrifier au besoin ma vie pour l'indépendance de l'Empire, l'honneur et la vie de nos femmes et

de nos enfants.

« Donnons aux nations l'exemple de la modération et du devoir : qu'en tous lieux et en toutes circonstances, la vie et la propriété de tous les habitants de notre Empire, quelle que soit leur religion ou leur nationalité, soient respectées.

« Malheur à ceux de nos sujets qui enfreindront notre volonté. »

Les opérations militaires.

La concentration des troupes russes en Roumanie paraît s'opérer entre Galatz et Barboche. La flotille turque aurait remonté le Danube jusqu'à Matchin.

On a les yeux fixés sur le pont de Barboche, qu'on croit être défendu par les Turcs, autant au moyen de canonnières embossées sur le Danube que par les petits détachements que les généraux turcs ont dû jeter entre Braïla-Galatz et Reni, et dont on signale hier soir déjà l'apparition sur la rive droite du Danube.

Le pont de Barboche, sur lequel passe le chemin de fer qui côtoie l'embouchure du Sereth et sous lequel coulent les eaux du fleuve et dorment celles de lagunes formées par son trop plein, mesure 246 mètres de long. De deux côtés du pont, une distance de plus de deux fois 20 kilomètres est impraticable, vu l'inondation qui y règne en maîtresse. Seule, la voie ferrée peut servir de communication entre Galatz et Braïla. Le pont détruit, la chaussée est pour ainsi dire impossible à atteindre. Une armée qui devrait s'en passer ou qui aurait à le rétablir y perdrait plus d'un mois de temps, surtout par les pluies torrentielles, qui continuent à tomber.

On comprendra donc combien il importe aux Russes de s'emparer du pont et combien il tiendra à cœur aux Turcs de le défendre ou de le détruire. L'armée de Bessarabie a d'autant plus de raison de tenir à la chose, que, portant son aile gauche sur la ligne Galatz Reni-Ismaël-Kilia-Vilkov, dans le but de permettre à son centre de faire front par l'intérieur du pays à Silistrie-Roustchouk, cette opération ne sera sagement possible qu'alors que les communications entre le centre et l'aile gauche seront suffisamment assurées pour pouvoir garantir l'une et l'autre d'une démonstration offensive des Turcs, massés dans la Dobrutcha et traversant le Danube au milieu des deux corps.

D'un autre côté, on annonce que des détachements de l'armée russe ont pénétré en Roumanie jusqu'à Giurgevo, en face de Roustchouk.

En Asie, la victoire des Turcs sur les Russes, entre Batoum et Poti, se confirme.

De plus, la flotte turque aurait bom-

bardé Poti, tête de ligne du chemin de fer qui relie Tiflis à la mer Noire, et le seul point de la mer Noire par où les Russes pouvaient facilement opérer, en Asie, leur mouvement en avant.

Du reste, les principaux efforts du conflit turco-russe paraissent se concentrer sur les opérations en Asie. Les nouvelles de Constantinople nous montrent, en effet, le sultan décidé à se rendre immédiatement à Kars, après d'avoir fait que passer en revue l'armée du Danube.

Forces respectives.

La Russie a trois armées : armée du Sud, armée du littoral, armée transcaucasienne.

1^o Le Sud est commandé par le prince Nicolas : 28,000 fantassins, 2,500 chevaux, 108 pièces (soit 24 bataillons, 18 escadrons, 14 batteries) divisés en quatre corps d'armée.

Comme troupes légères : 4 bataillons de chasseurs, 2 divisions de cosaques, 12 batteries de montagnes, 2 corps d'éclaireurs, sapeurs et parcs.

L'ensemble, en dehors des réserves de Podolie, fait 200,000 hommes, 20,000 cavaliers, 500 pièces.

2^o Le Littoral (mer Noire et Crimée) Kerch-Bender, Ackerman, 100,000 hommes, 28 batteries, — général Sameka.

3^o Le Transcaucasie, sous le commandement du général Melikoff : 68 bataillons, 82 escadrons, 35 batteries, et pour réserve les 4^e et 40^e divisions (Territoire de Kasan).

Comme irréguliers, 4 régiments de Daghestan-Tiflis et Caspienne.

En résumé, 480,000 hommes en ligne, développés dans trois régions.

Les Turcs comptent « sept corps » en ordre de bataille :

1^o Constantinople (la garnison et la garde, Hussein-Pacha), 116,000 hommes;

2^o Choumla (quartier général, Eyoub-Pacha), 69,000 hommes;

3^o En Albanie (Deruich Pacha), 30,000 hommes. — Bosnie-Herzégovine (Suleymand-Pacha), 46,000 hommes;

4^o Asie-Arzeroun (Mouktar-Pacha), 65,000 hommes;

5^o Syrie-Damas (Azif-Pacha), 60,000 hommes;

6^o Province de Bagdad (Abduraman-Pacha), 25,000 hommes;

7^o Yemen-Arabie (Mustapha-Azim-Pacha), 18,000 hommes.

Tel est le résumé du dénombrement officiel qui fournit le total de 485,000 hommes d'infanterie, 18,000 cavaliers, 620 pièces de campagne, 80 de montagne (2,000 pièces de position).

C'est là, de part et d'autre, on le voit, une mise sur pied de guerre con-

sidérable, même en réduisant ces forces d'un cinquième, selon les calculs approximatifs, pour les non-valeurs et les non-combattants.

Il ne faut tenir compte que *pro forma* des forces foumaines : La Roumanie a réuni 8 régiments d'infanterie, 2 de cavalerie, 7 bataillons d'artillerie, soit environ 40,000 hommes et 11,000 chevaux (nous ne mentionnons pas la milice : nominativement 33 bataillons, 33 escadrons, plus 10 légions de volontaires qui se constituent dans chaque district avec quartier général à Galatz et ordre de concentration pour la date du 6 mai prochain.

INFORMATIONS

Le Gouvernement français est en ce moment vivement préoccupé de protéger ses nationaux dans le Levant. Dans ce but, il fera très probablement représenter notre pavillon par des bâtiments de guerre, qui resteront au mouillage dans toutes les baies où nous avons des intérêts à défendre et des concitoyens à protéger.

On annonce la prochaine arrivée à Paris d'une ambassade chinoise, composée de savants, qui serait chargée, au nom du Céleste-Empire, d'étudier les préparatifs de l'Exposition de 1878.

Cette ambassade serait ensuite remplacée par une commission scientifique envoyée par le même gouvernement, qui ferait un rapport détaillé sur l'Exposition.

On écrit de Metz, le 25 avril, à l'Industriel alsacien :

Aujourd'hui même, le conseil municipal était convoqué d'urgence pour statuer sur un crédit de 4,000 marcs demandé par l'administrateur provisoire et destiné à couvrir les frais de réception de l'empereur.

Le conseil était au complet moins trois membres (l'un absent, l'autre retenu par ses occupations, le troisième malade). M. le baron de Freyberg, qui remplit les fonctions de maire, a exposé qu'il avait pensé à faire exécuter divers travaux de décoration et d'ornementation sur le passage de l'empereur, mais qu'il n'avait trouvé qu'une somme de 400 marcs inscrite au budget des fêtes publiques. Cette somme n'étant pas suffisante, il croyait devoir demander un crédit de 4,000 marcs (5,000 francs), le même qui figurerait au budget municipal avant la guerre.

La question est mise aux voix. Personne ne demande la parole, et l'on passe au vote. Aucun conseiller ne lève la main, et le secrétaire est prié de constater ce résultat négatif, après quoi les conseillers se retirent en silence.

Les électeurs de la deuxième circonscription de Saint-Malo sont convoqués le 6 mai prochain pour nommer un député en remplacement de M. Le Pomellec, décédé. Deux candidats sont en présence : M. Eugène Dorand, professeur à la Faculté de droit de Rennes, conseiller général, candidat républicain conservateur, et M. Apuril de Kerloguen, ancien commandant du génie, maire de Pleurtuit, candidat conservateur catholique. Voici le passage essentiel de la circulaire de M. Dorand :

Dans ma conviction, le gouvernement républicain largement assis sur la solide base des principes de 1789, respectueux des grands intérêts de la religion, de la famille et de la propriété, ne séparant

jamais l'ordre de la liberté, peut seul, aujourd'hui, sous l'égide du drapeau tricolore, assurer à la France la tranquillité au dedans et la paix au dehors, maintenir l'économie dans nos finances et fermer définitivement l'ère des révolutions.

Consolider et au besoin améliorer la Constitution du 25 février 1875, tel serait donc mon désir, tel serait aussi mon but.

Mon concours tout entier serait donné à la république et à l'autorité justement respectée de son président, M. le maréchal de Mac-Mahon.

Nous lisons dans la circulaire de M. de Kerloguen :

Mon drapeau est celui de la France, celui qu'ont illustré les victoires de ses soldats, et que j'ai servi pendant trente années.

Je veux la paix avec l'étranger et je m'opposerai toujours à la guerre, tant que l'ennemi ne menacera pas d'envahir la France.

Je veux que la religion catholique, celle de nos pères et la nôtre, soit respectée et libre dans notre pays.

Je veux soutenir de toutes mes forces l'autorité du maréchal de Mac-Mahon, la suprême ressource du salut public.

La politique protectioniste vient d'éprouver un échec à Berlin. Le gouvernement avait proposé d'établir des droits compensateurs sur les fers, afin de rétablir l'équilibre soi-disant détruit par nos acquits-à-caution. La lutte a été très-vive dans le Parlement. On savait que le grand-chancelier était favorable aux nouveaux droits, et les ministres les ont défendus avec la plus grande énergie. M. Achembach, ministre de commerce de Prusse, est allé jusqu'à déclarer que le gouvernement était engagé, qu'il avait annoncé en termes formels ses intentions à la France, et qu'il était impossible que les députés le « laissassent en plan. » Le Reichstag n'a pas été de cet avis, et il a repoussé à 100 voix de majorité le projet gouvernemental.

L'extrême droite du Sénat n'a pris aucune résolution définitive au sujet d'une interpellation au sujet des pétitions catholiques.

On assure que les membres de ce groupe ont pris la décision de ne faire cette interpellation que dans le cas où celle qui doit être faite, à la Chambre des députés, sur la « question cléricalle » donnerait lieu à un débat passionné et à des attaques violentes contre le clergé de la part des radicaux.

Le désir qui domine dans les groupes de droite du Sénat, d'après le *Moniteur universel*, est que cette interpellation puisse être évitée.

On a beaucoup remarqué, à la réception de jeudi, à l'Élysée, la présence du cardinal-archevêque de Paris et de Mgr Meglia, nonce du pape.

Un scandale

Tous les amis de la liberté, tous les hommes respectueux de la haute érudition littéraire liront avec tristesse le récit fait par le *Moniteur universel*, d'une scène véritablement scandaleuse qui s'est produite à la Sorbonne. M. Saint-René Taillandier, que les étudiants de dixième année et les fruits secs de nos écoles viennent d'accueillir par des sifflets, parce qu'il avait parlé de 1793 avec une noble indignation, est un des rares écrivains tout à fait supérieurs de notre temps. Ses livres et ses travaux divers dans la *Revue des Deux-Mondes* en ont fait l'un des quarante de l'Académie française. Il a occupé, en ou-

tre, avec une grande distinction le poste de secrétaire-général du ministère de l'instruction publique. Voici l'article du *Moniteur universel* :

Le cours de M. Saint-René Taillandier, cours d'éloquence française, où il traite cette année des orateurs et publicistes de la Révolution française, n'a pu avoir lieu samedi par suite d'une manifestation des plus regrettables. A la fin de la précédente leçon, M. Taillandier, dans une chaleureuse péroraison, avait glorifié les principes de 89 et flétri les maximes de 93. Au milieu des applaudissements, des coups de sifflet avaient retenti, et aujourd'hui un groupe considérable de jeunes gens sont venus faire du tapage. Des coups de sifflet et des cris ont accueilli le professeur, qui n'a pu parler.

Nous blâmons les coups de sifflet au Cirque d'hiver, nous les blâmons aussi à la Sorbonne, alors surtout que, comme aujourd'hui, la manifestation ferme la bouche à un professeur justement sympathique à un auditoire nombreux.

Dans sa leçon dernière, M. Caro s'écriait en s'adressant à la jeunesse : Passionnez-vous ! discutez-nous ! Les sifflets et les cris ne sont pas des arguments et de la discussion. Il est impossible de parler du genre d'éloquence de Robespierre ou de Saint-Just, sans toucher aux principes et aux idées. Il y a dans l'enseignement supérieur des professeurs de toute opinion ; toutes doivent être respectées. Si vous voulez protester, vous avez la presse et les réunions. Quant donc ceux qui se disent républicains sauront-ils respecter la liberté ? Nous entendions dire cette fausseté dans les groupes : « Le professeur est bonapartiste. » Celui qui flétrit la tyrannie démagogique est plus loin du césarisme que beaucoup de ceux qui ont cru devoir le siffler.

On a maintenant la certitude que les travaux de l'exposition seront terminés au moins deux mois avant l'époque fixée. La construction des façades et des pavillons d'angle, côté de la Seine et côté de l'école militaire, va être prochainement commencée. Les pièces et charpentés en fer vont arriver. La compagnie du Creusot et les autres principaux adjudicataires prennent leurs dispositions pour commencer dans un court délai les travaux métalliques et les exécuter rapidement. Les travaux du Trocadéro ne marchent pas moins activement ; on pose les solives en fer du plancher du Palais des Fêtes et on achève les fondations de la Cascade. Les piliers des phares sont construits et les travaux préparatoires pour l'installation des calorifères sous le pavillon central, sont à peu près terminés. On sait, en effet, que le nouveau palais est destiné à subsister après l'exposition ; on compte l'utiliser, soit pour des expositions, soit pour un musée, soit pour des concerts, et l'installation d'appareils de chauffage est donc aujourd'hui nécessaire.

M. Hunsicker, gérant du journal le *Radical*, et M. Sigismond Lacroix, signataire de l'article incriminé, ont comparu devant la cour d'assises de la Seine, présidée par M. Sevestre, sous la prévention « d'avoir publiquement outragé et tourné en dérision la religion catholique, dont l'établissement est légalement reconnu en France, en publiant dans le numéro du 6 avril un article intitulé « la Liberté des catholiques. »

M. l'avocat-général Choppin-d'Arnouville a soutenu l'accusation.

M^{cs} Floquet et Grouslé ont défendu les prévenus.

Le jury ayant rapporté un verdict négatif en faveur du gérant du *Radical* et de culpabilité sans circonstances atténuantes à l'égard de l'auteur de l'article incriminé, la Cour d'assises a

acquitté M. Hunsicker et a condamné à trois mois de prison et 2,000 fr. d'amende M. Sigismond Lacroix.

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

Très prochainement, le *Journal du Lot* commencera en feuilleton, la publication d'une œuvre d'un puissant intérêt :

LES NUITS DE PARIS

PAR PIERRE ZACCONE.

Les négociateurs anglais pour le renouvellement du traité de commerce avec l'Angleterre, demandent des réductions considérables de droit, sur la houille, sur les fers et sur les filés de coton ; 50 0/0 notamment sur ces derniers. La France désirerait, de son côté, obtenir une réduction non moins forte sur les vins. Les Anglais résistent, mais il est facile de prévoir que des concessions réciproques seront faites et qu'un accord interviendra.

Notre ancien député, M. Pagès Duport, dans la séance du 10 décembre 1873, avait appelé l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les efforts faits par l'Autriche, l'Espagne et le Portugal, dans le but d'arriver à la suppression des droits différentiels appliqués à l'entrée des vins en Angleterre, ce qui serait une grave atteinte contre nous. Il démontra que, si on n'avisait pas promptement, l'exportation française pouvait disparaître ou être ruinée en grande partie. M. le duc Decazes, qui occupait alors comme aujourd'hui le ministère des affaires étrangères, répondit à M. Pagès Duport qu'il ne perdrait pas de vue cette importante affaire, et qu'il comptait que le gouvernement anglais ne céderait pas aux demandes qui lui étaient faites.

Nous croyons savoir que, dans les négociations actuelles qui se suivent à Paris, ce point capital des droits différentiels est posée et défendu par le gouvernement français comme une condition essentielle du nouveau traité. Le jour où les vins alcoolisés à des degrés considérables, tels que les vins de Portugal et d'Espagne, ne paieraient pas un droit plus élevé de degré en degré, ils écraseraient sur le marché anglais les vins de France qui contiennent peu d'alcool. Nous payons moins, beaucoup moins que nos rivaux pour l'entrée de nos produits sur le territoire britannique. C'est une situation exceptionnellement favorable que nous devons conserver. D'après tous les renseignements publiés par les journaux, cette situation était menacée quand M. Pagès Duport adressa une interpellation au Gouvernement, à la fin de l'année 1873.

Au moment de mettre sous presse, nous avons la douleur d'apprendre la mort d'un homme de bien, qui laisse après lui de vifs et unanimes regrets.

M. J.-B. Vidaillet, ancien receveur des finances, officier d'académie, commandeur de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand, membre de la Société des Etudes du Lot, n'est plus ! La mort vient de le ravir inopinément, en quelques heures, à la tendresse de sa famille éplorée, dans sa campagne de Carluçat.

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M^{me} Béral, mère de M. Eloi Béral, ingénieur des mines, et de M. Edouard Béral, capitaine du génie ; belle-mère de M. Bergon, conseiller d'arrondissement de Luzech.

M^{me} Béral s'est éteinte, dans sa soixante-huitième année.

Au moment du coup d'Etat, elle était entourée de jeunes enfants quand elle eut la douleur de voir son mari, ancien procureur de la République à Cahors, partir pour la déportation, dénoncé et arrêté par les criminels du 2 décembre.

Une autre femme de grand cœur, morte depuis dans l'exil, M^{me} Delord, eut à subir les mêmes déchirements et les mêmes tortures. M. Delord, son mari, juge inamovible à Cahors, fut traqué comme une bête fauve, et ne parvint que très difficilement à se réfugier à l'étranger.

Aujourd'hui on le sait, la famille Béral et la famille Delord n'en forment plus qu'une.

En quittant ce monde, M^{me} Béral légua à ses enfants et à ses petits-enfants le souvenir d'une vie respectée et l'honneur d'une odieuse persécution.

L'état du maréchal Canrobert n'est plus aussi grave. Toutefois, la dernière attaque de goutte dont il a souffert a été tellement violente, qu'on pense que le malade ne recouvrera jamais le libre usage de la jambe droite et des mains, qui ont été particulièrement atteintes.

(Liberté).

La circulaire suivante a été envoyée aux préfets par M. le ministre de l'intérieur :

Paris, 23 avril.

Monsieur le préfet,

Je suis informé qu'on fait circuler dans certains départements, en vue de recueillir des signatures, des protestations imprimées contre un projet de loi soumis aux Chambres italiennes, et relatif aux abus commis par les ministres des cultes dans l'exercice de leur ministère.

La circulation de ces écrits, dont les termes sont offensants pour les pouvoirs publics d'un pays voisin et ami, ne saurait bénéficier des immunités qui couvrent l'exercice légitime du droit de pétition, et le gouvernement ne peut tolérer que les citoyens soient ainsi publiquement provoqués à s'immiscer dans les affaires intérieures d'une nation étrangère.

Je vous prie, en conséquence, monsieur le préfet, de prendre sans retard les mesures que vous jugerez les plus propres à empêcher le colportage des écrits dont il s'agit.

Vous voudrez bien m'accuser réception de ces instructions ; et me rendre compte des dispositions que vous aurez prises pour en assurer l'exécution.

Recevez, etc.

Le président du conseil, ministre de l'intérieur,

JULES SIMON.

On remarquera sans doute que l'interdiction de colportage prononcée en cette circonstance par le ministre, est prise en vertu de la loi sur le colportage dont on demande en ce moment l'abrogation à la Chambre des députés.

Le conseil d'Etat a décidé qu'il appartenait aux conseils généraux de déclasser toutes les routes appartenant à leur département respectif ; qu'ils pouvaient prononcer ce déclassement sans une enquête préalable ; qu'ils pouvaient classer d'anciennes routes départementales comme chemins vicinaux de grande communication, sans être tenus à aucune formalité préalable autre que l'avis des conseils compétents ; et qu'ils avaient le droit de

donner aux nouveaux chemins la qualification de chemins de grande communication de première classe, lorsqu'ils seraient administrés conformément aux lois et règlements en vigueur pour les chemins de grande communication.

Une commune refuserait vainement de concourir aux dépenses d'anciennes routes départementales, actuellement chemins vicinaux de grande communication, en se fondant sur ce qu'un conseil général ne se serait pas concerté avec les conseils généraux des autres départements intéressés pour le déclassement des routes qui se prolongent sur le territoire des départements voisins, les prescriptions de la loi du 10 août 1871 n'ayant été édictées que dans l'intérêt des départements.

Grâce au concours simultané des départements intéressés, des ministres de l'instruction publique, de l'agriculture et du commerce, l'institution des chaires d'agriculture se développe rapidement en province.

En 1875, il a été créé onze chaires nouvelles. Cinq autres sont sur le point d'être créées.

Malheureusement, les crédits dont dispose l'administration étant restreints, M. Teisserenc de Bort ne peut faire face aux demandes nouvelles et les bureaux ont dû se contenter de les instruire.

Parmi ces demandes, dix ont été l'objet d'avis favorables, et il y a tout lieu de croire qu'elles pourront être accueillies dans un avenir prochain.

Si cette solution est obtenue, vingt-quatre chaires nouvelles d'agriculture auront été instituées en moins de deux ans.

La Société du Pont de Douelle a l'honneur d'informer le public que ce pont est livré à la circulation depuis le 21 avril.

Le jour de la bénédiction du pont, qui aura lieu le 10 mai, le passage sera gratuit.

Hier matin, les garçons d'Arnaudet, conduisaient deux bœufs à l'abattoir, ils les menaient par la corde; en passant sur la Place aux Légumes, la servante de M^{me} Lacassagne se trouvant sur leur passage, se tourna brusquement et jeta un torchon qu'elle tenait à la main, à la tête de l'un des bœufs; celui-ci, effrayé, fit un bond et renversa la femme d'un coup de corne au front, en continuant son chemin il mit le

piéd sur le genou de la femme renversée. Ni l'une ni l'autre des contusions reçues n'ont de gravité. Si la femme n'eût pas bougé, rien ne serait arrivé.

LYCÉE DE CAHORS.

PRIX DU 1^{er} SEMESTRE EXCELLENCE.

- Mathématiques élémentaires.**
 Prix. — Souques, Aug. 32 points.
 Acc. — Moles, Eloi. 28
- Mathématiques préparatoires.**
 Prix. — Pascalie, Ant. 92
 1^{er} Acc. — Corn, Guil. 67
 2^e — — Mourèze, Clém. 65
- Philosophie.**
 Prix. — Cantarel, Ant. 35
 Acc. — Caudesaigues, 23
- Rhétorique.**
 Prix. — Nouvelles, E. 92
 1^{er} Acc. — Albert, T. 77
 2^e — — Cabanès, Aug. 73
- Seconde.**
 Prix. — Valat, Paul. 174
 1^{er} Acc. — Bertrand, O. 134
 2^e — — Bousquet, L. 118
- Troisième.**
 Prix. — Barbier, H. 186
 1^{er} Acc. — Delpech, Léon. 170
 2^e — — Tailhade, G. 114
 3^e — — Roche, J. 92

- Quatrième**
 1^{er} Prix. — Rossignol, G. 173
 2^e — — Maratuech, V. 153
 1^{er} Acc. — Sentenac, Jean. 102
 2^e — — Gatorze, H. 90
- Cinquième.**
 1^{er} Prix. — Castagné, L. 202
 2^e — — Grenat, P. 170
 1^{er} Acc. — Barriéty, O. 155
 2^e — — Talou, Ernest. 145
 3^e — — Crudy, Franç. 113
- Sixième.**
 Prix. — Appert, Ch. 105
 1^{er} Acc. — Mercié, Michel. 82
 2^e — — Cuxac, Joseph. 81

- Septième.**
 1^{er} Prix. — Arbouys, A. 183
 2^e — — Bénéch, Franç. 147
 1^{er} Acc. — Caviolle, Marc. 142
 2^e — — Mercié, M. 128
 3^e — — Lagaspie, F. 108
- Huitième.**
 1^{er} Prix. — Montal, L. 205
 2^e — — Gaston, Henri. 200
 1^{er} Acc. — Crayssac, J. 155
 2^e — — Laur, Bernard. 153
 3^e — — Bénéch, W. 140
- Classe primaire. — Première division.**
 1^{er} Prix. — Combes, P. 92
 2^e — — Denons, Ch. 89
 1^{er} Acc. — Cantagrel, L. 30
 2^e — — Astruc, Victor. 29
- Deuxième division.**
 1^{er} Prix. — Bénéch, E. 101
 2^e — — Manhiabal, H. 69
 1^{er} Acc. — Poujet, André. 68
 2^e — — Fournié, E. 60

Il serait toujours riant et joyeux, vit-il même le monde s'écrouler.

Le comte le suivit, et le rejoignant sous le portail, il lui frappa sur l'épaule.

— Trémacoldo, lui dit-il, tu vas occuper de nos affaires, et tu auras besoin... on le sait bien... tu n'est pas riche, et il ne faut pas en avoir honte.

En parlant ainsi, il voulait lui glisser une bourse bien remplie, mais le bouffon recula de deux pas, et cachant ses mains derrière son dos :

— Non, dit-il, aujourd'hui, je ne prends rien. Pour cela, je ne veux rien.

— Si au lieu d'argent, tu aimais mieux...

— Ni argent, ni quoi que ce soit. Voyez donc si je ne suis pas riche : j'ai un morceau de cette chaîne d'or que me donna Ottorino. Et il la montrait suspendue à son cou. En admettant que je n'aie pas autre chose, avec un de ses anneaux par jour, je puis bien vivre ; vous voyez donc que je suis bien muni pour longtemps.

Cela dit, il sauta sur son cheval. C'était celui qu'il avait gagné à Armand Vidal, ou plutôt dont ce dernier lui avait fait présent, le jour où ils avaient couru ensemble la quintaine. Il se dirigea ve

- Troisième division.**
 1^{er} Prix. — Ségol, Firmin. 79
 2^e — — Bris, Paul. 50
 1^{er} Acc. — Bouzerand, M. 48
 2^e — — Ségol, Henri. 29

- Quatrième division.**
 1^{er} Prix. — Palame, Cam. 105
 2^e — — Mendaille, J. 90
 1^{er} Acc. — Amadieu, J. 88
 2^e — — Pinel, Jules. 43

- Enseignement spécial. Deuxième année.**
 Prix. — Galtié, Louis. 85
 1^{er} Acc. — Dajean B. 76
 2^e — — Sers, Louis. 59

- Première année.**
 1^{er} Prix. — Bousquet, F. 227
 2^e — — Mouillérat, E. 159
 1^{er} Acc. — Raynal, B. 132
 2^e — — Pagès, C. 131
 3^e — — Fournié, Félix. 129

- Année préparatoire.**
 1^{er} Prix. — Monbrü, J. 192
 2^e — — Imbert, Aug. 137
 1^{er} Acc. — Besse, Aug. 131
 2^e — — Labro, Aug. 122
 3^e — — Delmas, Ch. 117
 4^e — — Combebiàs, L. 115
- Le censeur des Études,
 T. DURAND.

RECHERCHE DANS L'INTÉRÊT D'UNE FAMILLE.

Le nommé Vital, Joseph, garde mobile du Gers, a disparu en janvier 1871 de l'armée de l'Est dont il faisait partie. On a des motifs de croire que la fatigue et la maladie l'avaient forcé de rentrer à l'ambulance de Montjou, banlieue de Besançon, et que c'est à lui que s'applique un acte de l'état civil dressé le 19 février 1871 et constatant le décès dans cette ambulance d'un nommé Vital sans autre indication.

Cet acte de décès porte qu'il est dressé sur la déclaration des sieurs Jean-Baptiste Broche, âgé de 27 ans et Joseph Glutzinger, âgé de 31 ans, infirmiers.

Toute personne qui posséderait des renseignements sur le sort du sus-nommé ou sur la résidence actuelle des sieurs Broche, Glutzinger, dont il importerait de recueillir les déclarations est priée de les faire parvenir au parquet de Condom (Gers), par l'intermédiaire du procureur de la République de son arrondissement.

Condom, le 17 avril 1877.

Le Procureur de la République,
 E. DUPIN DE LA FORCADE.

Le Figaro annonce que M^{lle} Bernadette Soubirous, que le miracle de La Salette a rendue célèbre, est en ce moment dans un état de santé alarmant. Retirée depuis quelque temps dans un couvent à Paris, Bernadette y

le pont-levis, et reprit sa chanson interrompue :

« Jeunes filles énamourées, jeunes gens, femmes et vieillards, qui avez l'esprit tourmenté, riches et pauvres, venez tous ici ! »

« La guitare du troubadour chasse la tristesse et préserve du mauvais œil ; elle est salutaire contre la haine et la jalousie ; riches et pauvres, venez tous ici ! »

Il franchit la porte et dirigea son cheval derrière un ravin, de sorte qu'on n'entendit plus sa chanson.

Trois jours se passèrent sans nouvelles de Trémacoldo. Les malheureux parents rentrèrent à Milan.

Cependant Trémacoldo n'avait pas perdu son temps. Il commença par aller à la boutique de l'armurier qui lui avait vendu le poignard ; et sous prétexte d'acheter une armure complète pour un chevalier, de discours en discours il le conduisit dans une taverne. Ils virent un flacon de compagnie, et quand il le vit un peu pris, il commença à le tâter et à le retourner si habilement de toutes les façons qu'il finit par lui faire dire tout ce qu'il savait. Pour employer une expression vulgaire, il lui fit vider tout son sac.

L'armurier avait acheté ce poignard avec divers autres objets à un sien parent,

est soignée avec sollicitude, mais une sorte de maladie de langueur s'est emparée de la jeune fille, et le déperissement est tel que les personnes qui l'entourent désespèrent de la sauver.

Pour la chronique locale, A. Layton.

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 30 avril soir.

Le Times de Londres annonce ce matin que la proclamation de la neutralité de la Grande-Bretagne ne se fera pas attendre plus longtemps, mais des avis privés venus de Londres font considérer cette nouvelle comme tout au moins prématurée, si ce n'est même tout à fait erronée. D'après ces avis, l'Angleterre se proposerait d'observer les événements en se réservant toute liberté d'action.

Une autre nouvelle du Daily Telegraph est également démentie. C'est celle d'après laquelle la réponse du gouvernement anglais à la circulaire russe aurait déjà été transmise à Saint-Petersbourg. On affirme au contraire maintenant que ni le gouvernement anglais, ni le gouvernement autrichien ne répondront à la circulaire en question.

On évalue à 120,000 ou 130,000 hommes les troupes russes actuellement en Roumanie.

Quatre canonnières russes démontées sont arrivées à Galatz par le chemin de fer. Deux sont déjà à flot.

A Belgrade, plusieurs membres de la Honptchina poussent le gouvernement à prendre part à la guerre. La commission de permanence de la Honptchina a protesté contre toute occupation du territoire serbe par les Turcs. Les préparatifs militaires continuent.

La Serbie a reçu un million de roubles qu'on pense provenir des comités slaves.

Un télégramme de Trieste annonce que les Russes ont saisi trois paquebots appartenant à la C^e du Lloyd autrichien, sous prétexte qu'ils portaient de la contrebande de guerre. Elle ajoute que l'Autriche a fait des représentations à la Russie à ce sujet.

Le Sénat roumain vient d'approuver par 41 voix contre 10 la convention passée entre le gouvernement roumain et le gouvernement russe pour régler les conditions de passage des troupes russes sur le territoire roumain.

Dans la discussion qui a précédé ce vote, le ministre des affaires étrangères, M. Cogalniceano, a dit que le traité de Paris était déchiré, par le fait que

vassal et homme d'affaires d'un couvent de femmes de Rescalinda. Il avait eu ces objets pour sa part du butin pris sur des cavaliers qui avaient été faits prisonniers ; quant aux prisonniers, l'armurier ne savait pas ce qu'ils étaient devenus.

Avec ces indications, Trémacoldo aurait voulu aller sur le champ à la découverte. Mais comment se présenter à l'homme d'affaires, comment l'entretenir d'un tel sujet sans le mettre sur ses gardes ? Pendant toute la semaine il entretenait l'armurier de l'achat de cette armure, lui faisant espérer que l'affaire allait se conclure, et la traînant toujours en longueur, si bien que le dimanche arriva. C'était le jour de la fête du bourg. Il devait y avoir des jeux et des cérémonies, grande affluence d'étrangers ; bonne ambiance pour un troubadour ; il était chez lui, partout où il y avait de la foule et du bruit.

Le samedi, Trémacoldo, portant sa guitare, vint prendre l'armurier. Ils partirent et pendant la route, Trémacoldo sut se concilier les bonnes grâces de son compagnon en le caressant, en le flattant, en employant tous les moyens qui pouvaient le mieux toucher son cœur. Le lourdaud lui offrit l'hospitalité chez son parent. Après s'être fait prier, Trémacoldo accepta.

L'homme d'affaire des nonnes, à qui

l'Europe avait laissé les Russes entrer en Turquie. Il a ajouté que la Roumanie laisserait les Turcs occuper Kalafat, mais qu'elle s'opposerait à ce qu'ils avançassent davantage.

Les dernières dépêches annoncent que les troupes russes ont commencé leur mouvement en avant du pont de Barboche.

La Turquie vient de prohiber la circulation des navires sur le Bosphore pendant la nuit. Tous les phares ont été éteints à l'exception de deux à l'entrée du Bosphore et deux à l'entrée des Dardanelles, et encore le gouvernement turc s'est réservé la faculté de les éteindre.

L'inquiétude augmente dans les provinces basques. La garnison de Bilbao vient d'être renforcée et le gouverneur civil est parti pour Madrid, recevoir les instructions sur la conduite qu'il doit tenir.

Bourse de Paris

Cours du 4^{er} Mai.

Rente 3 p. %	67.30
— 4 1/2 p. %	96.25
— 5 p. %	102.75

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE u. 30 Avril	CLOTURE précédente
Banque de France..	3.180 »	3.180 »
Crédit foncier.....	565 »	565 »
Orléans-Actions...	1.012 50	1.010 »
Orléans-Obligations.	324 50	320 »
Suez.....	630 »	580 »
Italien 5 %.....	65 »	63 60

A VENDRE en bloc ou par parcelles

Les propriétés de M. Antoine Boulzaguet aîné et de M. Fabien Boulzaguet son frère, de Juillac, commune d'Anglars-Juillac, se composant de deux belles maisons, granges, chaix et autres bâtiments d'exploitation, jardins, terres labourables, vignes, près et bois.

Ces immeubles, d'une contenance approximative de 15 hectares, sont situés presque en entier dans la commune d'Anglars-Juillac, et pour une faible partie dans celles de Bélèze et Rouffiac, canton de Luzech, arrondissement de Cahors. Ils sont tous de première nature et les vignes en particulier, produisent un excellent vin que sa finesse exceptionnelle met au rang des premiers bons crus de la côte du Lot.

S'adresser à M. Lamoure, dit Martin, de Meimes, commune de Prayssac, agent d'affaires, chargé de la vente et mandataire des MM. Boulzaguet.

Et pour les renseignements, à M. Pagès Dupont, notaire à Castelfranc, et M. Bercegol, notaire à Albas.

L'armurier présenta le chanteur comme un camarade et un ami, fut heureux de le recevoir.

Le soir, Trémacoldo chanta, joua du luth, fit mille bouffonneries qui émerveillèrent ses hôtes. Il passa la nuit dans cette maison ; le lendemain matin, il alla à travers la foire exercer son métier. Quand il revint à l'heure du déjeuner, il trouva cinq ou six hommes d'armes qui avaient été invités, et il supposa avec raison que c'étaient les complices de son hôte dans cette affaire qu'il avait à cœur d'éclaircir.

— Veillons au grain ! se dit-il, c'est le moment.

On se met à table, on mange, on boit, on crie, on clabarde ; Trémacoldo est tout oreilles ; il le regarde de tous côtés, note chaque parole et chaque geste. Peine inutile ! Il faut frapper un grand coup.

Voilà qu'à la fin du repas on apporte sur la table un paon rôti. C'était un mets réservé aux festins des nobles ; mais, entre amis et parents, le jour de la fête du village, l'homme d'affaires ne se faisait pas scrupule, pour honorer ses invités, de leur servir un plat de contrebande.

A suivre)

BRULLETON DU JOURNAL DU LOT
 1^{er} mai 1877. (108)

MARCO VISCONTI
 HISTOIRE DU TREIZIÈME SIÈCLE

Par Tommaso GROSSI (1)

CHAPITRE XXV.

(Suite.)

— C'est cela même, s'écria Trémacoldo, vous lisez vraiment dans mes pensées. Mais allons, ajouta-t-il, puisque nous faisons ce métier, faisons-le avec grâce. Vive la joie ! que diable ! A-t-on jamais vu un bouffon s'attendrir de la sorte, et parler avec autant de componction qu'un franciscain ou qu'un chanoine. C'est honteux, c'est déshonorant pour le bouffon et à gredons et la guitare !

Il sauta et sortit en chantant : « Maître et homme de cour, toujours dans les chants et l'allégresse, aux prises avec la mort, il rit en face de l'agonie. »

(1) Traduit de l'italien par un membre de la Société des Études du Lot.

LE PIANO-REVUE

Nous sommes heureux de recommander à nos lecteurs le PIANO-REVUE, dont le numéro de juin, aussi bien que le numéro de mai, sera apprécié dans toutes les familles où la belle et bonne musique est en honneur.

Les collaborateurs de ce recueil élégant sont les grands maîtres de l'art, les noms les plus justement populaires de ce temps. Depuis les plus récentes nouveautés jusqu'aux grands chefs-d'œuvre classiques, tous les genres sont représentés dans cette publication de manière à satisfaire tous les goûts.

Le PIANO-REVUE est encore, dans la musique, le dernier mot de l'art, de la belle édition et de l'économie.

Chaque mois il donne de quinze à vingt morceaux choisis de Piano, en grand format, au prix de 2 francs; et l'abonnement annuel, fixé à 20 francs, comprendra plus de deux cents morceaux.

Le but, éminemment artistique du PIANO-REVUE mérite donc tous les éloges, car il répond à un besoin de notre époque, en mettant en lumière et à la portée de tous la musique de toutes les écoles et de tous les compositeurs estimés.

Aussi le PIANO-REVUE, dont les bureaux d'abonnement se trouvent à Paris, 6 (bis), rue du Quatre-Septembre, est le bienvenu dans toutes les familles.

100 FR. DE MUSIQUE POUR 2 FR.

Piano-Revue journal mensuel du Pianiste.

Opéras, Opérettes, Variations, Quadrilles, Valses, Polkas, Réveries, inédits, modernes et classiques des MEILLEURS MAITRES.

Abonnement : 20 francs par an ne mandat : plus de 200 morceaux choisis de PIANO en grand format.

Numéro de juin (18 morceaux) : 2 fr. ou timb., envoi franco. — Paris, 6 bis, rue du Quatre-Septembre.

Avis. — On demande des représentants pour la vente à crédit de toute la musique (partitions, méthodes, études, etc.) publiée par les principaux éditeurs de Paris. — Bonnes remises. — S'adresser chez Abel Pilon, rue de Fleurus, 33, à Paris.

TROISIÈME ANNÉE.
LA VIE DOMESTIQUE
revue de toute la famille
Dirigée par M. Henry Bellaire
Bureaux 71, rue des Saints-Pères, Paris.

La Vie Domestique est la publication de famille la plus complète de notre époque, elle paraît tous les quinze jours en une belle livraison avec gravures, traitant de : Littérature, Hygiène, Modes avec patrons, Romans, Amusements en famille, Jeux d'esprit, Problèmes d'échecs, de Dames, de Cartes, de Dominos, Rébus, Charades, Enigmes, Logoglyphes, etc.
Un an : pour la France et l'Algérie, 40 fr. — Étranger, 44 fr. 50.
Nombreuses primes.

QUATRIÈME ANNÉE.
JOURNAL DES JEUNES MÈRES
ILLUSTRÉ
Éducation de l'Enfant par sa Mère jusqu'à l'adolescence
Directeur scientifique : le Dr S.-E. Maurin
Président de la Société protectrice de l'enfance de Marseille.
Directeur littéraire et fondateur : Henry Bellaire
Secrétaire-général de la Société nationale des Amis de l'Enfance.
Abonnements, 7 fr., Étranger, 8 fr. 50

Cette excellente publication est indispensable à toutes les mères de famille qui veulent bien élever et instruire leurs enfants, et avoir de bons conseils sur les modes et la toilette de leur petite famille. Rédaction variée.
Prime gratuite du Journal des Jeunes Mères : La Gazette des Enfants, jouet littéraire, amusant et instructif.

Bureaux : 71, rue des Saints-Pères, Paris.

REVUE BRITANNIQUE
Sommaire de la livraison d'Avril.
Commerce. — Économie. — Le commerce français considéré dans ses rapports avec le commerce anglais.
Géographie. — Hydrographie. — Le dessèchement naturel de la Méditerranée par les deltas.
Voyages. — Le Colorado.
Histoire naturelle. — Philosophie. — L'intelligence des bêtes.

Théâtre anglais. — Acteurs célèbres. — Mathews père.
Variétés anecdotiques. — Mœurs parisiennes. — Histoire du boulevard.
Art militaire. — Organisation. — Administration. — L'armée française en 1877. — Pensées diverses. — Poésie.

Correspondances de la Revue Britannique.
Correspondances d'Allemagne. — La retraite de M. de Bismark, propos de coulisses. — La misère en Autriche. — Le clergé militarisé. — Mort de Jacoby. — Biographie du poète Kerner par sa fille. — Le jardinage enseigné aux maîtres d'école.

Correspondance d'Amérique. — Tâtonnements de l'administration. — La cour suprême et les grangers. — Procès électoral et importance du sceau en Canada. — Un évêque mormon exécuté. — Criminels trop favorisés. — Les Chinois en Californie.

Correspondance d'Orient. — Retraite du prince de Bismark. — Procès de l'émancipation des serfs en Russie et son influence sur l'avortement du mouvement socialiste. — Effacement de la question polonaise. — Débuts du régime parlementaire en Turquie. — Mission de l'islamisme. — Les cosaques allemands.

Correspondance de Londres. — Mme Chisholm, la sainte de l'Australie. — Les Bohémiens errants de l'Angleterre et leurs trésors cachés. Respectabilité des villas de Dulwich troublée par ces nomades. — Exposition des beaux-arts. — L'académie royale et ses refusés. — Tableaux notables du prochain Salon. — Les peintres français. — Livres nouveaux. — Miss Martineau et le prince de Galles. — Traduction du Bébé.

Chronique scientifique.
Chronique et Bulletin bibliographique. — Les chances de guerre. — L'écrivain militaire du Blackwood Magazine. — Commentaire d'un Français sur l'Armée française en 1877. — Livres nouveaux. — Théâtres.

Revue Scientifique.
SOMMAIRE DU NUMÉRO 43 (21 avril).
L'armée française en 1877, d'après le Blackwood's Magazine. — La réduction du tarif télégraphique. — Les hôpitaux de Paris; le bureau central, par M. Nicaise. — Académie des sciences de Paris.

Bibliographie scientifique.
Revue Politique et Littéraire.
SOMMAIRE DU NUMÉRO 43 (21 avril).
Le Père Hyacinthe Loyson, par M. Ch. Bigot. — Le respect de la vérité, par le Père Hyacinthe Loyson. Les maximes politiques de Guichardin, par M. Abel Desjardins. — Notes et impressions, par N***. — La semaine politique.
On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris.

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Le Musée pour Tous.

Le dixième numéro du Musée pour Tous, qui paraît aujourd'hui, contient à sa quatrième page, deux dessins de H. Pille.

Voici le sommaire de ce numéro : Texte : Chronique; Edouard Drumont. — Les Artistes qui s'en vont : P. S. — Croquis d'après modèle (suite et fin) : A. Bonin. — Nos deux photographies. — Pressé pour le Salon (suite) : Dessin de Pille, texte de Face.

Photographies : Misère, par M. Lorrichon. — Le Sacrifice, par M. Massart.

A Paris : Chez Ludovic BASCHET, 426, boulevard Magenta, et chez tous les libraires de Paris et des départements.

Prix : 2 fr. 25 le numéro.
(Voir aux Annonces).

LA MODE ILLUSTRÉE
JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} Emmeline Raymond
L'élégance mise à la portée des fortunes les plus modestes, la dépense de l'abonnement transformée en économie produc-

tive, tels sont les avantages que la Mode illustrée offre à ses abonnés, en leur prodiguant les patrons, les gravures, les renseignements, les conseils tant pour leur habillement que pour l'exécution de tous ces ravais féminins.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT et C^e, 56, rue Jacob, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :
1^{er} édit : 5 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro : 5 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bog, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte, Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants
Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS
MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.
HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES
Accord et réparation. — Vente, échange et location.

L. BASCHET, Editeur, 126, boulevard Magenta, Paris

LE MUSÉE POUR TOUS

Revue de Littérature et d'Art, paraît hebdomadairement.
Chaque numéro, impression elzévirienne, sur beau papier velin, format colombier, se compose :
1^o De quatre pages renfermant : texte par les meilleurs écrivains, dessins, gravures, autographes, musique, etc.;
2^o De DEUX MAGNIFIQUES PHOTOGRAPHIES tirées hors texte, sortant des ateliers de la maison Goupil et C^e, et représentant une valeur réelle de DOUZE FRANCS.

PRIX DU NUMÉRO 2 fr. 25.
Il paraît un numéro tous les Vendredis.

ABONNEMENTS :

Paris	Départements
Un an..... 100 fr.	Un an..... 117 fr.
Six mois..... 50 fr.	Six mois..... 60 fr.
Série de 5 numéros... 11 fr. 25	Série de 5 numéros... 12 fr.

On souscrit : à Cahors, chez GIRMA, libraire.

Emile ESCUDIÉ,
Sellier Carrossier
Galerie Fontenille, Cahors.

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il est toujours prêt à faire tout ce qui concerne la sellerie, harnachement et carrosserie, et le faisant tout par lui-même, sans le secours d'aucun ouvrier, il peut garantir ses marchandises premier choix et le travail bien fini.

ÉTABLISSEMENT THERMAL
VICHY
(Allier) PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT (Allier) SAISON DES BAINS

BAINS et DOUCHES de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.
Tous les jours, du 15 Mai au 15 Septembre : Théâtre et Concerts au Casino. — Musique dans le Parc. — Cabinet de lecture. — Salon réservé aux Dames. — Salons de jeux, de conversation, etc.
Trajet direct en chemin de fer
Tous les renseignements sont envoyés gratuitement
Ecrire : Administration de la C^e concessionnaire
PARIS, 22, Boulevard Noystrartre

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

M^{me} LINON
FLEURISTE
Galerie de Fontenille
boulevard Nord, à CAHORS.
Grand assortiment de Bouquets d'Eglise; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; Galons et devant d'autel brodé or.

CONTOU
BOULANGER
Rue Saint-James, à Cahors.
PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.
FAIT DES COQUES
Tous les Dimanches.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES.

M^{me} BLANC
FLEURISTE A CAHORS
Magasin maison IZARN, juge, boulevard Sud en face le café Ferran.

Bouquets d'Eglises et de St-Sacrement; Garnitures d'autel or; Frange or et argent; Globes garnis et non garnis; Couronnes nuptiales; Couronnes mortuaires; Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Grand assortiment de Vases en porcelaine et Flambeaux. Sujets religieux.
Bouquets pour Fêtes votives; Lanternes vénitienes; Feux d'artifice.

LE JOURNAL DU DIMANCHE
Recueil Littéraire et Illustré
paraissant chaque semaine, avec 16 pages de texte et gravures inédites, et un morceau de musique.
ABONNEMENTS :
Un an, 8 francs. — Six mois, 4 francs.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-André-des-Arts, 11, à Paris.

Le Journal du Dimanche compte maintenant vingt années d'existence; sa collection se compose des ouvrages les plus estimés des Auteurs contemporains, et c'est avec le concours des dessinateurs et des graveurs les plus distingués que ce recueil a conservé le premier rang parmi les publications illustrées.

Trente-quatre volumes sont en vente
Le volume broché, pour Paris..... 3 fr.
id. pour les Départements... 4 fr.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^e
33, rue de Fleurus, à Paris.

CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES À DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.
Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE — ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES — INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE — OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Etudes, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.
Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BEETHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.
Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.